



Compte rendu de la CAPA SAENES du 6 JUIN 2017

La commission administrative paritaire des SAENES s'est réunie le mardi 6 juin 2017

A l'ordre du jour : Titularisation stagiaires, demandes et renouvellements de détachement, demande d'intégration, mouvement intra-académique

Mme VIOT, secrétaire générale par intérim, a présidé cette commission.

Titularisation dans le corps des SAENES

Titularisation de 17 collègues qui avaient reçu un avis favorable et une non titularisation pour 1 collègue qui avait reçu un avis défavorable suite à son renouvellement de stage.

Titularisation d'1 collègue recruté par voie contractuelle (BOE)

Détachement

14 demandes de détachements : 7 en provenance de la Poste, 3 (2 ATRF+ 1 enseignant) issu(e)s de l'éducation nationale, 3 de la territoriale, 1 de l'hospitalière.

L'administration proposera des postes à ces personnels si des postes restent vacants à l'issue des affectations de liste d'aptitude et concours

Renouvellement de détachement : 1 collègue Professeur des Ecoles - Accordé

Intégration :

Intégration d'une collègue technicienne de recherche et formation dans le corps des SAENES après un an de détachement dans ce corps.

Mouvement Intra académique

Avant mouvement, il y avait 17 postes vacants :

- 4 en fonction administrative
- 5 en gestion matérielle
- 8 en non gestionnaire

29 collègues qui ont participé au mouvement dont 3 inter académique, cinq collègues ont eu un avis défavorable pour cause de non-respect de la règle des trois ans sur poste imposée par le Rectorat. Nous pouvons comprendre la volonté d'assurer le fonctionnement et la continuité du fonctionnement d'un service ou d'un EPLE.

Nous avons obtenu qu'un des avis défavorables à la demande de mutation d'une collègue soit levé pour tenir compte de circonstances particulières.

Nous vous informons que cette règle des trois ans peut être assoupli en tenant compte de circonstances particulières tels que rapprochement de conjoint, dossier médical ou à caractère social.

Sur 29 demandes 12 demandes ont été satisfaites. Il reste 11 postes vacants à l'issue du mouvement.

Liste des postes vacants à l'issue du mouvement :

Ardennes : 1 poste de non gestionnaire au L.P Etion – Charleville-Mézières

Marne : 0 poste

Aube : 1 poste de gestion matérielle au collège de Chaource F4

1 poste de gestion matérielle au collège de Ervy le Chatel – F4

Haute-Marne : 8 postes vacants :

2 fonctions administratives au LPO Charles de Gaulle-Chaumont – DSDEN de Chaumont

3 gestionnaires matérielles : - Collège de Chevillon – F4

- Collège de Fayl-Billot – F4

- Collège les Franchises de Langres – F5

3 postes de non-gestionnaires : - LPO Charles de Gaulle – Chaumont

- Lycée Blaise Pascal de Saint-Dizier – F4

- Collège Luis Ortiz – Saint-Dizier

Vos commissaires paritaires du SNASUB-FSU et de la CGT Educ'Action

snasub.fsu.reims@snasub.fr

cgt-educ51@hotmail.fr

Mmes Bourgeois Marie-Reine, Verdure Catherine, Millot Martine - Titulaires
Mmes Renaux Nadine, Dupont Aurélie, Butez Marianne - Suppléantes